Juin 2021

L'équipe Com' à la plume

Et nous revoilà avec un numéro riche en informations !
Nous vous rappelons que vous pouvez toujours nous suivre sur notre page Facebook pour y découvrir des informations variées sur notre commune, notre département mais aussi des informations plus légères !
Nous nous efforçons de publier quotidiennement et on espère que ça vous plait !
Pour ceux qui ne nous connaissent pas encore, vite, rdv sur :

https://www.facebook.com/CommunedeMaizieres54/

Et nul besoin de compte Facebook pour y accéder !

Maiz'agenda…

- Début avril : la Chasse aux œufs n'a pas eu lieu cette année, mais l'équipe municipale a veillé à honorer Pâques en distribuant des chocolats à domicile aux enfants de primaire et de maternelle.
- 8 mai : cérémonie en comité restreint au monument aux morts
- 22 mai : plantation de fleurs au sein de la commune par quelques élus
- 20 et 27 juin : élections départementales et régionales
- 13 juillet : à l'heure où nous rédigeons ce Mini-Maiz', nous n'avons encore aucune lisibilité sur la possibilité d'assurer ou non cet événement

Passage de la balayeuse !

La balayeuse passera **le jeudi 10 juin 2021 dès 7h30** dans les rues de notre commune. Merci de ne pas stationner vos véhicules sur la chaussée afin de permettre un nettoyage optimal des caniveaux.

Merci de votre compréhension.

Centre de Loisirs

Pour les 10-17 ans,
Du 12/07 au 06/08
et du 16/08 au 29/08
encadrement Simply odd
avec Samira

Concours d'épouvantails : ça vous dit ?

Le troisième vendredi de chaque mois, un des villages de la CCMM ayant adhéré au projet « Marchés locaux » organise à tour de rôle un marché au cœur de sa commune.
Celui de Maizières est prévu le :
vendredi 15 octobre 2021 de 16h à 20h

Pour l'occasion, nous proposons d'y exposer tous les épouvantails imaginés par les Maizièrois : eh oui, on compte sur vous !
Participez à notre concours, en fabriquant votre épouvantail : laissez s'exprimer votre imagination et faites-nous rire ou frémir…

Un flyer vous sera distribué prochainement pour vous préciser les modalités plus précises du concours mais une chose est sûre : les épouvantails devront être présentés pour **le 18 septembre** et les créateurs des épouvantails les plus époustouflants se verront attribuer des bons d'achats valables chez les commerçants présents sur le marché !
Alors vite, tous à vos épouvantails !

Naissance

Elya SIMON ZANCHI
née le 9 janvier 2021

Maiz' info sur la mariguette

C'est une nouvelle variété de fraise, apparentée à la gariguette pour sa forme allongée, et à la mara des bois, pour son parfum sucré. Cultivée dans le Lot-et-Garonne, elle a décroché le Label Rouge en 2020 !
A découvrir sans attendre…

Maiz'cuisine !

Le clafoutis fraise-rhubarbe est de saison !

Disposez dans un plat 600-800g de fraises et de rhubarbe coupées en petits morceaux.
Mélangez 20 cl de lait, 4 œufs, 125g de farine, 80g de sucre, 1 demi-sachet de levure et une pincée de sel.
Versez sur les fruits et enfournez environ 45 minutes à 180°.
Saupoudrez de sucre glace et régalez-vous !

Et pendant le confinement… Maiz' aménagements!

Des travaux d'embellissement de la commune ont eu lieu ces derniers mois :

- les cinq sapins du cimetière étant malades, ils ont été coupés puis remplacés par cinq jeunes sapins replantés dans la commune.

- après deux ans sans intervention, **le verger conservatoire** a retrouvé une jeunesse grâce à la contribution de ses fondateurs, épaulés de quelques courageux pendant deux samedis matin : tous ont retrouvé plaisir à tailler, bêcher et désherber. Du compost provenant de notre plate-forme de valorisation des déchets verts a été déposé au pied des arbres comme fertilisant. **Une jachère fleurie** a également été semée : hâte de découvrir son lot de couleurs dans quelques semaines…

- une sécurisation de l'ancien terrain de foot a été nécessaire, compte tenu de l'attaque des scolytes sur les résineux qui l'entourent.
Les travaux ont été attribués à l'entreprise Mika Elagage de Selaincourt.
Après la première phase d'abattage et de débardage en avril et mai, il reste à réaliser la valorisation du bois. Les arbres seront broyés courant ce mois de juin pour faire de la plaquette forestière destinée à l'approvisionnement des chaudières au bois énergie.

- l'aire de jeux est de nouveau accessible au public ! Peut-être avez-vous déjà eu l'occasion de vous y rendre et de découvrir les différentes structures : petits et grands vont pouvoir en profiter ! Et si ce n'est pas encore le cas, courrez vite la découvrir : elle est juste Cro-Co-belle !!! Nous comptons désormais sur chacun pour respecter ce nouveau lieu , mais surtout pour le faire vivre. Alors, allez-y, emmenez vos enfants et grimpez, glissez, sautez… Amusez-vous !

Maiz' Rappels

Nous sommes régulièrement interpellés sur le sujet récurrent de la sécurité routière et plus particulièrement, sur les thèmes du stationnement et des excès de vitesse.

Même si l'équipe municipale réfléchit à des aménagements pour freiner ces incivilités : mise en place d'un radar pédagogique à l'entrée du village, marquage des emplacements de stationnement… **il en dépend de la responsabilité de chacun !**

Rappelons que l'ensemble des rues de Maizières est limité à 30 km/h à l'exception de la rue Carnot qui est limitée à 50 km/h et que des contrôles de vitesse sont régulièrement réalisés par les forces de l'ordre.
Pour faire ralentir les usagers de la rue du Fort, un Stop va prochainement être mis en place au croisement avec les rues du Ruisseau et Gambetta.

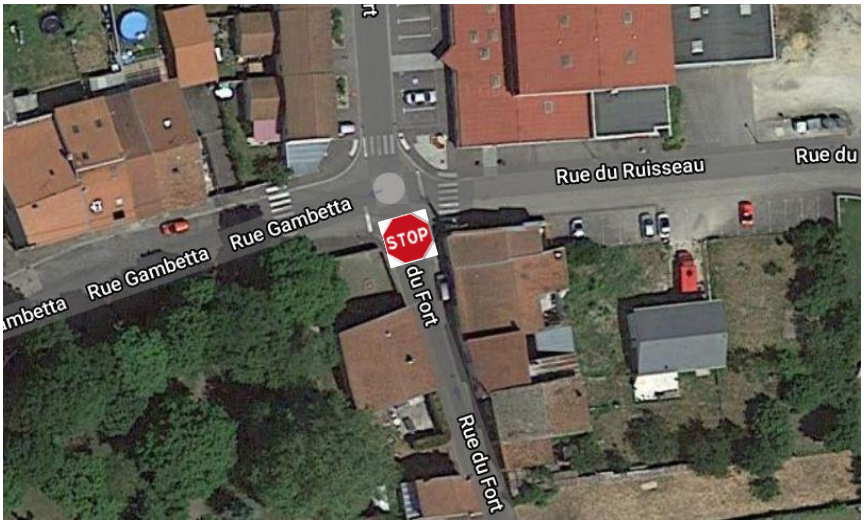

Par ailleurs, nous tenons à rappeler que le stationnement est réglementé. Dans la mesure du possible, garez vos véhicules sur les emplacements prévus ou sur votre propriété. Et veillez à laisser suffisamment de place sur les trottoirs pour laisser circuler les piétons et les poussettes.

Pour le bien-être et la sécurité de chacun :

SOYONS TOUS RESPONSABLES.

Maiz'alors, devinerez-vous ?

?

Deux pommes de terre traversent une route.
Une pomme de terre se fait écraser.
Que dit la seconde pomme de terre ?

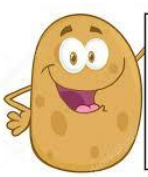

Réponse :

Oh purée !

Le CCAS, kesako ?

Derrière le CCAS - Centre communal d'actions sociales - se cache des personnes engagées non élues : Catherine MARCHAL, Marie Louise LOTHMANN, Arlette ZANCHI, Colette GRIBAUVAL , et des élues : Agnès ELOY, Agnès MATHIEU, Jean LOPES, Philippe BAGARD, Didier VENTRE.

Tous ont à cœur de porter une aide aux maiziérois, des plus jeunes aux moins jeunes. Le CCAS exerce donc son action sur le territoire de Maizières. Ses membres se réunissent régulièrement pour répondre aux demandes diverses d'ordre social (aide alimentaire, secours d'urgence, relais auprès de professionnels comme les assistantes sociales, les services emplois ...) mais également pour organiser des actions pour notre bien vivre ensemble : le sympathique repas des anciens, des sorties et spectacles, la participation à des actions sociales (Téléthon, brioches de l'amitié...).

Lors de la crise sanitaire, les membres de l'équipe ont été attentifs à contacter régulièrement les personnes les plus isolées, mais aussi à faciliter les actions de dépistage et de vaccination. Ils y contribuent d'ailleurs encore…

De nouvelles actions sont à venir (détail au dos de cette page) :

- Le portage de livres pour faciliter l'accès à la culture
- Un accès à une mutuelle sociale AD2S (Association Accès aux Droits Santé Solidaire) : il s'agit d'une offre complémentaire santé à destination d'un public non éligible à la CSS (anciennement CMU).

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie qui vous orientera vers le CCAS ou un référent du CIAS.

Ci-contre les membres féminins du CCAS (de gauche à droite) : Agnès M, Marie-Louise, Catherine, Arlette, Colette et Agnès E.
Toutes à votre service !

PORTAGE DE LIVRES À DOMICILE

Un service pour faciliter l'accès à la culture pour tous

C'EST QUOI ?

Il s'agit d'un portage de documents à domicile (Livres, BD, CD, DVD) sélectionnés à la médiathèque selon vos goûts et livrés par un porteur bénévole de manière régulière.

POUR QUI ?

Le portage de livres à domicile est réservé aux **personnes fragiles ou malades en situation de mobilité réduite** ne pouvant se rendre en médiathèque et résidant sur le territoire de la communauté de communes Moselle et Madon (personnes handicapées, personnes immobilisées temporairement, personnes en maladie longue durée, personnes âgées et isolées...)

INSCRIPTION ET CONTACTS

- Pour bénéficier du service de portage, merci de contacter le référent portage de la médiathèque :
  - 03 83 50 56 60
  - plemmer@cc-mosellemadon.fr
- Le bénéficiaire du service doit s'inscrire comme usager de la médiathèque : c'est le bibliothécaire en charge du portage qui effectuera les modalités d'inscription (sous réserve que la commune soit couverte par un porteur bénévole et que des places soient disponibles).

TARIFS

Adhésion à 5€ par an ou gratuit pour les adultes handicapés et les bénéficiaires du RSA (sur présentation d'un justificatif).

FONCTIONNEMENT

- Le bibliothécaire prépare un panier de documents pour la personne en fonction de ses goûts.
- Le porteur bénévole se charge de livrer les documents à domicile et récupère les anciens prêts à rendre à la médiathèque au même moment.
- Le portage se déroule une fois par mois directement à domicile.

Le bénéficiaire du portage est tenu responsable des documents en prêt comme tout usager classique.

La Filoche Espace culturel — CIAS Centre Intercommunal d'Action Sociale — moselle madon

Le CIAS Moselle et Madon
et l'association AD2S proposent

LA GARANTIE SANTÉ

Une mutuelle complète à moindre coût

Vous habitez une commune de Moselle et Madon ?
Vous avez de faibles revenus mais vous n'avez pas droit à la CSS (ex-CMU) ?
Vous n'avez pas de mutuelle ou celle-ci vous coûte trop cher ?
Il vous arrive de renoncer aux soins pour vous ou votre famille ?

CONTACT

Pour étudier votre situation et en bénéficier, vous pouvez contacter :

- le CCAS de votre commune (auprès de votre mairie)
- l'accueil du CIAS-Espace Emploi , 2 place des Tricoteries à Chaligny au 09 74 36 04 50

AD2S — terres de Lorraine — CIAS Centre Intercommunal d'Action Sociale — moselle madon